

## PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Belle Alliance est un établissement autonome public médico-social de la commune de Groslay. Il accompagne un public en situation de handicap au sein de l'ESRP (Réadaptation professionnelle) et du SAMSAH (Accompagnement médico-social).

## DESCRIPTION DU POSTE

L'établissement recrute pour son ESRP, un ouvrier spécialisé en maintenance technique. Vos missions seront les suivantes :

- Assurer la maintenance et la prévention des matériels, équipements spécifiques au domaine d'activité,
- Veiller au contrôle et à l'entretien général de l'ensemble des bâtiments,
- Garantir les réparations de premier niveau et mettre en place les interventions nécessaires,
- Assurer la gestion des déchets en conformité avec la réglementation,
- Gérer les stocks et besoins en consommables (ampoules, piles et autres besoins en lien avec l'Hébergement, ...)
- Contribuer à la polyvalence au sein du service pour l'ensemble des missions du service dont celles relatives aux contrôles des entrées et sorties de l'établissement,
- Participer aux astreintes techniques (passage les week-end et jours fériés),
- Savoir rendre compte à la hiérarchie et être force de propositions.
- Suivi des entreprises intervenant au sein de l'établissement

## CONNAISSANCES ET QUALIFICATIONS REQUISES

### Qualifications requises :

- CAP/BEP dans des spécialités du bâtiment second œuvre, expérience professionnelle, habilitation électrique,

### Connaissances requises :

#### Savoir-faire :

- Electricité / électrotechnique
- Geste et posture, manutention,
- Hygiène et sécurité,
- Respect des procédures, normes, règlements techniques et de sécurité, document unique.

## CONDITIONS D'EXERCICE

### Conditions d'exercice :

- **Rémunération nette** : 1600 à 2200 € selon expérience et qualifications
- **Horaires** : 37 heures hebdomadaires (12 jours de RTT par an)
- **Quotité de travail** : 100 %

#### Contraintes et nuisances :

- Astreinte technique obligatoire
- Assurer la continuité de service
- Permis B obligatoire